

Metz, le 19 novembre 2024

Route départementale 60 – ouvrage d'art te18

Entre guenange et richemont

Coupure totale de la circulation a compter du 19 novembre 2024

I. DATE

A compter du mardi 19 novembre 2024

II. DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE

Le pont permettant à la RD60 de franchir la Moselle entre GUENANGE et RICHEMONT a été construit au début des années 1950 (mis en service en 1953).

Sur une structure à poutres latérales avec treillis en métal, des dalles en béton armé supportent la chaussée départementale.

Cet ouvrage supporte un trafic de plus de 19000 véhicules/jour, 2 sens confondus, dont 4.5% de Poids Lourds.

Certains éléments métalliques de cet ouvrage présentent des problèmes d'infiltration, d'oxydation et de corrosion, et plusieurs dalles béton laissent apparaître des dégradations.

De fait, cet ouvrage préoccupant fait l'objet d'une surveillance accrue avec une évaluation réalisée annuellement.

En milieu de matinée du mardi 19 novembre 2024, une aggravation subite des dégradations a été constatée par les agents du Département. Un affaissement localisé, situé en axe de chaussée, a été détecté. Il laisse apparaître le ferrailage et on peut entrevoir le cours d'eau circulant sous l'ouvrage.

Le Département, après un constat de nouvelles dégradations a pris la décision de couper immédiatement la circulation sur cet ouvrage et des itinéraires de déviation ont été jalonnés.

Des investigations sont en cours pour déterminer l'étendue des dégradations et étudier les différentes solutions de réparation envisageables dans les délais les plus courts.

III. CONTRAINTES DE CIRCULATION

La circulation est interdite sur la RD60 entre RICHEMONT et le giratoire RD60 RD61 à GUENANGE.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VI. MESSAGE A DESTINATION DES USAGERS

Des ralentissements et la formation de files d'attente sont à prévoir. Le Département remercie les automobilistes de leur compréhension. Il leur recommande la plus grande prudence à l'abord des zones de coupure et sur les itinéraires de déviation, une circulation à vitesse modérée ainsi que le strict respect de la signalisation mise en place.

Pour plus d'informations sur les Routes Départementales connectez-vous au site : www.inforoute57.fr